This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LA
691.4
.T4
A 773,608

SE TAIRE
FAIRE

L A
691.4
.T4

Fiery — Mémoire sur Ramus.

1837.

MÉMOIRE

SUR

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE

AU XVI.e SIÈCLE.

Mémoire

SUR L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE,

AU XVI.e SIÈCLE,

ET SPÉCIALEMENT

SUR LES ÉCRITS ET LA PERSONNE

de Ramus;

Lu à la Société des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise,

PAR M. THÉRY,

PROVISEUR DU COLLÉGE ROYAL DE VERSAILLES,

MEMBRE DE CETTE SOCIÉTÉ.

Versailles,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

avenue de Sceaux, 4.

1837.

Vigneul

MÉMOIRE

SUR

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE

AU XVI.e SIÈCLE,

ET SPÉCIALEMENT

SUR LA PERSONNE ET LES ÉCRITS

de Ramus.

On ne peut jeter un coup-d'œil sur l'histoire philosophique et littéraire sans être singulièrement frappé de l'influence persévérante que deux grands hommes ont conquise sur l'humanité. Placez-vous où il vous conviendra dans ce vaste champ de l'histoire; choisissez votre point de vue : toujours vous découvrirez deux monuments impérissables, élevés depuis plus de deux mille ans au-dessus des générations qui passent, et sur leurs bases vous apercevrez gravés en caractères indélébiles les noms d'Aristote et de Platon.

Quel est le mot de cette énigme éternelle? est-ce qu'il peut exister des systèmes à l'abri de l'action du temps? est-ce que le génie, par sa force et par son éclat, triomphe quelquefois de la résistance que lui opposent les changements de races, de mœurs et d'intérêts, au point de défier même l'indifférence? Enfin, peut-il se rencontrer des hommes qui disent aux hommes : nous serons toujours,

et malgré vous, mêlés à toutes vos pensées. Vous nous adorerez, vous nous maudirez tour à tour; mais notre nom, mais nos doctrines seront sur vous, et les plus hardis demeureront à jamais dans l'impuissance de nous oublier ?

Oui ; ce miracle s'opère sans interruption depuis vingt-trois siècles. Les écoles philosophiques et littéraires, depuis Théophraste jusqu'à Condillac et ses disciples, depuis Horace jusqu'aux Schlégel, ont sans cesse ballotté dans leurs urnes les noms d'Aristote et de Platon. Dans l'Occident tout entier, dans la partie intelligente de l'Orient, ces deux renommées ont été aux prises à travers les siècles, sous des titres divers et sous des costumes d'une étrange variété. Quelques trêves, quelques propositions d'accord, tentées par l'éclectisme, gâtées par le syncrétisme, ont interrompu le duel interminable ; il a recommencé bientôt; il dure encore ; et qui peut en prévoir la fin ?

C'est qu'il n'y a rien là de miraculeux; c'est que rien ne s'explique mieux par l'observation. Quelque génie qu'on suppose dans un homme, son action personnelle et propre ne s'étendra jamais au-delà d'un certain rayon; mais, si cet homme s'empare le premier de l'un des grands intérêts de l'humanité ; si, par la méditation, il rencontre ; si, par le langage, il exprime l'une des lois fondamentales, l'un des types originaux de l'esprit humain; alors il ne crée plus un système, chose périssable; il formule une doctrine ; et, comme cette doctrine tient aux entrailles mêmes de l'homme, l'homme retient la formule ; et le nom de celui qui l'a dressée devient un symbole immortel.

Tel est Platon ; tel est Aristote; deux noms propres qui se sont imposés à deux grandes classes d'idées; d'une part, celles qui partent des sens et fondent leur autorité sur l'expérience ; de l'autre, celles que l'observation sur-

prend dans l'esprit même, indépendamment de l'origine extérieure de nos sensations.

Et il n'est pas difficile de montrer comment l'importance des idées que Platon et Aristote personnifient explique l'influence irrécusable de ces deux grands noms. En effet, la question de l'origine des idées est toute la philosophie, et la philosophie est l'institutrice de la vie humaine. Admettez-vous que toutes nos connaissances viennent des sens ; il découlera de ce principe une foule de corollaires en psychologie, en morale, en théodicée, en ontologie, en esthétique. Reconnaissez-vous que certaines connaissances seulement nous arrivent par les sens, mais que certaines autres nous sont fournies par la force propre de l'esprit, ou, pour parler avec plus de rigueur, arrivent à l'esprit d'une sphère absolument distincte de la sphère matérielle ; de là, dans toutes ces mêmes sciences, une multitude d'autres conséquences plus ou moins opposées aux premières. Cherchez-vous enfin à faire concorder une partie de ces conséquences ; les exagérez-vous par entraînement, les confondez-vous par inexpérience? toujours est-il que vous ne sortez pas de ces deux éléments, et qu'ils sont les deux pivots immuables de toute sérieuse recherche philosophique.

Aussi, que voyons-nous dans l'histoire ? Je ne parle ni de la Grèce, où l'Académie et le Lycée dominèrent toujours les autres sectes philosophiques ; ni de Rome, qui, dès qu'elle put respirer après la conquête du monde, apprit de Cicéron à goûter le disciple de Socrate [1]. Le christianisme apparaît, et, dès les premiers siècles qui suivent sa naissance, les Pères de l'Eglise s'éloignent d'Aristote, que son système conduisait à glorifier la ma-

[1] Launoi, *de variâ Arist. fortunâ.*

tière, à proclamer l'éternité du monde, à restreindre dans des limites étroites l'action de la Providence, à nier la simplicité et l'immortalité de l'ame, et sympathisent, au contraire, avec les doctrines platoniciennes [1]. En même temps, l'école des néo-platoniciens se forme, et, tout en demeurant païenne, elle emprunte au christianisme des idées sublimes et des ravissements surnaturels. Cette école commence une œuvre que nous verrons ensuite s'élaborer à plusieurs reprises dans le moyen-âge. Elle tente de rapprocher, de réconcilier Aristote avec Platon, prenant d'Aristote sur-tout sa forme, de Platon sur-tout sa pensée; mais les deux doctrines ne s'embrassent que pour s'étouffer, parce qu'une invincible contradiction les sépare; et la lutte commence, et de nouveaux conciliateurs se succèdent sans plus de fruit. Ainsi passent les deux doctrines à travers les péripéties confuses de l'Empire grec. Deux hommes qui ont un nom dans l'histoire voulurent planter une limite à ces variations de la philosophie: Cassiodore déclara qu'Aristote avait seul droit à l'admiration des hommes, et que sa Logique [2] était le cercle nécessaire de l'esprit humain. Boëce se fit le commentateur d'Aristote; mais, sous ce nom, il professa réellement le platonisme. Néanmoins, l'autorité de sa renommée, et la préférence que semblait indiquer le choix du sujet, contribuèrent plus tard à fonder cet immense empire dont Aristote fut le roi.

Quoi qu'il en soit, jusque vers la fin du VI.e siècle, le platonisme posséda la plus grande part d'autorité; son alliance avec la théologie lui prêtait une force toute spéciale. A cette époque, il se corrompit en se divisant, et rejeta ce qu'il avait de substantiel et de solide pour se perdre

[1] Degérando, *Hist. des Syst.* — [2] Tennemann, t. I, 325.

dans les vains nuages de la démonologie. Dès-lors une victoire temporaire de l'aristotélisme devint imminente.

Néanmoins, il faut nous hâter de le dire : ce qui domine incontestablement du VI.e au IX.e siècle, c'est la confusion des doctrines: mysticisme, dialectique, platonisme que n'eût guère reconnu Platon, aristotélisme qu'eût certainement désavoué Aristote; voilà ce qui remplit ces âges de ténèbres. Au IX.e siècle, la fondation des écoles, due au génie de Charlemagne, prépare une sorte de discipline pour ce désordre, un moyen de convertir cette Babel philosophique en un édifice plus régulier. La Scolastique, dont le nom même dérive de celui des écoles, et d'abord du titre que prenait, dans les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, le moine chargé des soins de l'enseignement (*Scolasticus*) [1], peut être rapportée à cette époque. Cependant ce n'est encore là que son berceau. Elle y est faible et aveugle ; elle y bégaie à peine des réminiscences mal apprises. Un seul homme, Scot, surnommé Erigène, retrouve, en les empruntant au néoplatonisme, des doctrines plus arrêtées et une influence plus directe. Il faut attendre le XI.e siècle pour voir, dans Bérenger de Tours et Lanfranc, un talent remarquable de dialectique employé à la solution de questions mal définies encore, mais qui n'allaient à rien moins qu'à décider de l'intime union ou de la séparation de la théologie et de la philosophie. Un homme supérieur, saint Anselme de Cantorbéry, jette dans cette lutte le poids de sa parole respectée ; il proclame avant tout l'autorité de la foi, mais il retrouve les objets de la foi par les déductions de la philosophie ; il travaille à donner à la religion un caractère rationnel, s'écartant par-là, et de ceux qui absorbaient la philosophie dans la religion, et de ceux

[1] Degérando, t. iv, p. 33.

qui sortaient de la religion par des tentatives d'indépendance philosophique.

Au milieu de ces efforts laborieux de l'esprit humain, tandis que la doctrine néo-platonicienne, remise en honneur par Scot Erigène, et incorporée, si je l'ose dire, à la théologie chrétienne[1], régnait sur les esprits, un passage de Porphyre commentant Aristote, une question sur la valeur des idées, excite tout-à-coup une vive et importante querelle. Roscelin ou Rousselin, chanoine à Compiègne, soutient, après Jean, son maître, et avec Aristote, que les idées générales ne sont que des mots [1] (*flatus vocis*), des noms au moyen desquels nous désignons les qualités communes que nous observons entre les divers objets individuels ; de là il reçoit le titre de *Nominaliste* ou *Nominal;* ses adversaires invoquent Platon, et affirment que les idées générales sont des types préexistants, des réalités, et, sous le nom de *Réaux* ou *Réalistes*, défendent contre le novateur, qui s'appuie de l'autorité très affaiblie d'Aristote, les traditions platoniciennes.

Alors un singulier spectacle commence. La question qui se débat est la plus importante qui puisse occuper les esprits. Il s'agit, en effet, de l'origine de nos connaissances, c'est-à-dire du fondement même de la certitude. La dialectique, aiguisée jusqu'à la pointe la plus subtile, fouille et perce à jour ce qu'on appelait alors les Universaux; et cependant, soit vice de l'instrument, soit insuffisance des lumières acquises, la confusion trouble encore cette querelle, dont les termes semblaient d'abord nettement posés. Abailard, l'un des grands hommes de cet âge, réaliste contre Roscelin, est nominaliste contre Guillaume de Champeaux. Les noms de Platon et d'Aris-

[1] Tennemann, 347.

tote cessent bientôt de représenter les deux partis ; car les Réalistes décident ou croient décider en vertu de l'autorité d'Aristote, et les Nominaux ont Aristote pour point de mire, mais ne s'interdisent pas de l'expliquer quelquefois par le secours de Platon.

C'est, il faut bien le dire, que la clarté des termes était seulement apparente ; et, quoique je me hâte d'effleurer tout ce qui n'est destiné qu'à préparer l'objet déterminé de ce Mémoire, il m'est impossible de ne pas ajouter quelques lignes sur un sujet important, bien digne à lui seul de remplir un ouvrage entier.

L'obscurité résidait dans le terme même d'*universaux* ou de notions générales. On appliquait ce terme non seulement aux idées conçues par l'abstraction des qualités communes à des objets divers, comme l'idée d'arbre ou d'homme en général, mais aussi aux idées vraiment générales, c'est-à-dire, indépendantes de l'existence de tels ou tels objets, comme l'être, la cause, la raison. Les Réalistes soutenaient, au même titre, qu'il y avait une idée d'arbre en général préexistante à tout arbre en particulier, et qu'il y avait une idée suprême d'être, ou de cause, ou de raison absolue, préexistante aux manifestations de l'existence, aux effets et aux facultés rationnelles de l'homme. De leur côté, les Nominalistes voyaient aussi bien un simple mot, ou tout au plus une conception abstraite dans la raison, dans la cause et dans l'être, que dans l'arbre ou dans l'animal.

Ce qu'on ne vit pas alors, ce que ne vit pas Occam au XIV.e siècle, ni Condillac au XVIII.e, c'est qu'il y a là deux ordres d'idées essentiellement et à jamais différents.

Toutes les idées qui se confondent avec les attributs de la divinité elle-même, celle de l'être, de la justice, de

la cause, toutes ces idées, relatives quant à l'esprit qui les acquiert, mais absolues quant à Dieu qui en est la source, expriment des types préexistants à toute manifestation d'existence, de justice, de cause dans les êtres créés. Mais les êtres créés eux-mêmes, les animaux, les arbres, fournissent-ils, par l'abstraction de leurs qualités communes, l'idée de types qui avaient précédé et qui expliqueraient leur existence? Non; du moins l'homme l'ignore; et cette cosmogonie mystérieuse ne lui est révélée ni par la foi, ni par l'observation.

Ce qui est manifeste pour son intelligence, c'est que l'idée de cause absolue, par exemple, préexiste à toute cause particulière, et qu'elle préexiste parce qu'elle est en Dieu, parce qu'elle est Dieu. Ce qui ne lui est pas démontré, c'est que l'idée d'arbre, dans la nature même des choses, préexiste à tout arbre déterminé, parce que l'arbre est chose créée, par conséquent relative, par conséquent impropre à produire autre chose qu'une notion abstraite, dans le sens propre et littéral de ce mot.

Selon nous, cette distinction eût tout sauvé. Réservant le nom d'idées générales pour celles qui représentent des attributs de la Divinité, appliquant le nom d'idées abstraites à celles qui représentent des caractères de la créature, réalistes dans le premier cas, nominaux dans le second, nous croyons ne méconnaître ni l'autorité de l'expérience, ni les lois éternelles qui se manifestent à l'humanité.

Malgré la confusion que j'ai signalée dans les disputes du XI.e siècle, et les oscillations des divers partis entre les deux grands types philosophiques revêtus des noms d'Aristote et de Platon, il restait cependant toujours aux hommes les plus religieux une préférence pour les doctrines platoniciennes, et Aristote ne leur fournissait que

l'instrument, le moyen de combattre, c'est-à-dire, une dialectique subtile.

A partir du XIII.e siècle jusqu'au milieu du XVII.e, le timide Launoi, historien des vicissitudes de ce qu'il appelle la fortune d'Aristote, en a compté jusqu'à sept variations. A la vérité, il ne s'occupe que de celles dont Paris avait été le théâtre; mais, depuis Charlemagne, et malgré le séjour habituel de ce prince à Aix-la-Chapelle, Paris était devenu peu à peu un centre d'études, et l'unité de l'Empire avait déjà induit les provinces à l'imitation. L'enseignement public, fondé à Paris, s'y était maintenu plus ou moins barbare selon les temps, toujours philosophique, ou plutôt théologique, et ne s'était jamais éteint. Paris, sous ce rapport, peut donc donner une idée assez exacte de la disposition philosophique des esprits en France, au moment même où, à la suite des Croisés, les traductions et commentaires arabes d'Aristote apparaissaient avec tant d'éclat en Europe.

Or, nous voyons que, dans le Concile de 1209, les principaux ouvrages d'Aristote sont condamnés au feu, et la lecture et l'analyse de ces ouvrages interdites avec menace d'anathèmes. Aristote est signalé comme un ennemi de la foi, et toute la sainte colère des Justin, des Clément d'Alexandrie, des Irénée, des Tertullien, des Origène, des Lactance, des Eusèbe, se réveille dans leurs successeurs. En 1215, Robert de Courçon, légat du pape, chargé de réformer l'Université de Paris, autorise la lecture de la dialectique d'Aristote, mais défend celle de sa métaphysique et de sa philosophie naturelle, où il croit trouver en germe les erreurs de plusieurs hérétiques fameux. L'excommunication sanctionne cette nouvelle défense. Grégoire IX, dans le Concile provincial qu'il tient en 1231, renouvelle, quoique avec moins de force, l'exclusion

donnée à la physique du philosophe. Il la condamne jusqu'à ce qu'elle ait été purgée de tout soupçon d'erreur, et le légat Simon, en 1265, étend de nouveau la prohibition à la métaphysique. Pendant ce temps, Albert-le-Grand et saint Thomas d'Aquin, qui se prétendaient réalistes, mais à tort, préconisaient avec enthousiasme dans Aristote tout ce que l'autorité de l'Eglise n'interdisait pas trop formellement à leur admiration; Duns Scott, réaliste sincère [1], prend également pour guide Aristote, Aristote moins expliqué que travesti par les Arabes, et, malgré ce point de départ qui lui est commun avec saint Thomas, il arrive à des conséquences opposées.

A partir de cette époque, l'influence d'Aristote va croissant. Deux cardinaux, chargés, en 1366, par Urbain V, d'une nouvelle réforme de l'Université parisienne, ne se bornent plus à permettre certains ouvrages du philosophe; ils en prescrivent plusieurs, et la métaphysique est de ce nombre. Le cardinal d'Estouteville, chargé de la même mission en 1452, prescrit, en outre, l'étude de l'éthique et n'excepte que la physique de sa recommandation. Encore ces derniers vestiges d'une ancienne opposition disparaissent-ils bientôt, et quand le XV.e siècle commence, les censures ecclésiastiques contre Aristote se sont converties en un concert d'éloges, et presque en des hymnes d'adoration.

Il ne faut pas perdre de vue, en étudiant ce siècle, aussi bien qu'en parcourant les siècles précédents, que, dès

[1] Pour montrer combien les arguties du langage altéraient alors la gravité même de la pensée, je citerai, comme l'a déjà fait M. Degérando, les hoccéités ou entités positives qui déterminent la nature, selon l'école de Duns Scot, d'ailleurs philosophe grave et profond. — Pierre est un individu, parce que la *pétréité* vient s'unir en lui à l'humanité.

l'origine, la philosophie en France n'avait jamais été une science à part, mais seulement une dépendance de la théologie, un moyen de prouver la théologie. L'enseignement public supérieur, qui avait commencé dans le palais de Charlemagne, et s'était ensuite étendu dans les universités, dirigées par le clergé séculier, participait de cette nature. Aussi le XVI.e siècle, où s'agitèrent si hardiment les questions religieuses, dut-il faire ressentir à l'enseignement philosophique le contre-coup des témérités de Luther; l'enseignement philosophique réagit à son tour sur les autres parties de l'enseignement; les vieilles autorités, celle d'Aristote avant toutes les autres, furent remises en question, et, de ce jour, commença, pour ne plus s'arrêter, la décadence de la scolastique.

Mais ce ne fut pas sans de longs combats que l'autorité recula devant la liberté philosophique. Ce ne fut pas sans contradiction, sans persécutions même que l'enseignement, calqué servilement jusque-là sur la parole bien ou mal comprise d'un seul maître, admit dans son sein une critique indépendante. Il fallut conquérir cet avantage par une volonté forte, appuyée sur la conviction et sur la science; pousser jusqu'à l'imprudence, jusqu'à l'oubli de soi-même, la résolution d'abattre l'idole; laisser loin derrière soi les timides hardiesses de ses prédécesseurs, et fonder une école pour détruire, en attendant qu'une école plus puissante s'élevât pour édifier.

Tel fut au XVI.e siècle Pierre de la Ramée, ou Ramus, successeur d'Agricola, de Valla, de Vivès, dans la guerre commencée contre Aristote, et prédécesseur, je ne dis pas assez, précurseur de Descartes.

Aristote, avait dit l'Allemand Rodolphe Agricola, a cru devoir exclure la dialectique du domaine des arts. J'en dirai brièvement mon opinion; mon opinion, je le

répète ; car la vérité est peut-être pour ce grand philosophe ; il ne s'agit que de mon opinion. Ce langage si modeste couvrait une opposition souvent très vive contre l'aristotélisme, mais ce n'était ni l'élan, ni la parole d'un réformateur.

L'Italien Laurentius Valla, avec moins d'urbanité, ne donna pas beaucoup plus de portée à ses vues réformatrices. Ce philologue ardent et utile osa réduire le nombre des catégories d'Aristote. Signalé en chaire, le jour de Pâques, pour cette énormité, par le prédicateur Antoine de Bitonto, il accepta le défi, et prit un jour pour soutenir une thèse en présence de toute la cour de Naples. Mais le duel littéraire semblant devoir amener des conséquences moins scientifiques, le roi ne le permit pas, et Valla crut sa vanité satisfaite en affichant un mauvais distique à la porte même de l'église où avait prêché son rival.

J'ai cité ces deux noms du XV.e siècle, parce que les adversaires de Ramus lui reprocheront plus tard d'avoir été le plagiaire des idées de Valla et d'Agricola.

Il sera encore plus fortement inculpé d'avoir copié l'Espagnol Vivès, plus rapproché de son temps, et qui, au commencement du XVI.e siècle, avait été accusé par les Jacobins d'hérésie et d'impiété, pour s'être élevé avec une certaine véhémence contre la routine, sur-tout dans son traité *De la Corruption des Arts*.

« J'oserai », s'était écrié Vivès, « j'oserai combattre « sur-tout Aristote, dont j'admire et dont je révère pour- « tant, au-delà de toute expression, le génie, la finesse, « l'exactitude, la sagesse dans ses études sur l'homme. « Lui-même, il n'a pas craint d'ébranler l'autorité de ses « prédécesseurs ; ne pourrai-je, du moins, examiner et « discuter la sienne sans crime ? La vérité est du domaine

« public ; elle n'est le patrimoine de personne. » Sa verve toujours contenue par la peur quand il parle d'Aristote, se met plus à l'aise quand il attaque les scolastiques, qui abusent de cet illustre nom. « Il en est beaucoup », dit-il, « qui ne peuvent quitter la doctrine une fois admise. Ils « n'ont rien lu ni entendu qui s'en éloigne ; ils ignorent « s'il y a quelque chose de meilleur ou de pire ; car, pour « eux, point d'autre dialectique, point d'autre théologie « que celle à laquelle ils sont voués. On est hérétique « quand on ne pense pas comme l'école. J'en ai acquis « l'expérience à Paris, et beaucoup de mes condisciples « l'ont éprouvé comme moi. »

Ainsi Vivès se plaignait en Espagne de l'intolérance des partisans d'Aristote à Paris. Il leur reprochait de le plier à leurs étroits systèmes, de lui faire un *nez de cire*, selon un proverbe assez connu.

Assurément, lorsque Ramus entreprit de réformer l'enseignement supérieur au XVII.e siècle, et de briser la routine qui dominait dans les écoles comme dans les esprits, sa pensée ne s'était pas formée isolément ; il avait été précédé dans cette tentative ; il participait aussi de cette impatience d'examen que Luther introduisait violemment dans le monde ; mais il n'en conserve pas moins son caractère propre, et nous allons le voir entrer hardiment dans une voie périlleuse, y marcher avec persévérance, ne vivre que pour combattre, braver les sicaires de l'ignorance, et mourir assassiné.

Je n'écris pas une biographie, mais un Mémoire. Des nombreux détails que m'offrent les biographes de Ramus, j'emprunterai seulement ceux qui me paraissent nécessaires pour faire bien connaître son caractère et la mission sérieuse qu'il s'était donnée ; mais aussi je m'efforcerai de n'omettre aucun de ces détails.

Ramus, né avec le siècle (1502) [1], eut à supporter, dès sa première enfance, les plus rudes épreuves. Deux fois attaqué de la peste, presque au sortir du berceau; pauvre; ignorant, parce qu'il ne pouvait acheter la science, il se fit place dans cette société qui le dédaignait. Le petit gardeur de troupeaux s'enfuit de son village; c'est à Paris que l'instruction se distribue; il est à Paris. Chassé par la misère, ramené par la soif d'apprendre, il doit enfin quelques mois d'études à la charité d'un oncle. Mais cette charité s'épuise. L'enfant opiniâtre se présente au collége de Navarre. Admis comme domestique, il sert le jour, la nuit il étudie, et ses détracteurs eux-mêmes, Scaliger, par exemple, ont attesté l'ardeur de son zèle et la puissance de ses progrès.

C'est là qu'il connut et qu'il aima le jeune Omer Talon, qui fut ensuite l'un des savants distingués de cet âge, et probablement l'un des ancêtres du magistrat illustre qui a porté ce nom. Cette amitié touchante ne se démentit jamais. Tous deux se donnèrent constamment le nom de *frère;* et Ramus, aux jours de son influence, n'eut pas de promoteur plus ardent de ses réformes; aux jours de ses malheurs, pas de plus loyal défenseur que son ami. « Une communauté de veilles », dit-il dans un de ses ouvrages, « nous avait rendus de bonne heure amis, ou plutôt frères. Sa mort a été une perte immense pour les lettres; et moi j'ai perdu un puissant auxiliaire et un guide pour les travaux que je prépare. »

Quand il a complété ses études d'humanités et de rhétorique, il consacre, selon l'usage, plus de trois années à

[1] J'ai suivi, comme plus probable, l'opinion de Cayet, disciple de Ramus, qui est aussi celle de Goujet, de l'abbé Joly et de M. Weiss. Les autres biographes placent sa naissance en 1515.

suivre son cours de philosophie. Mais l'aridité de cet enseignement et les vaines subtilités de l'école lui inspirent un profond dégoût. Ecoutons-le ; il va nous raconter lui-même la situation d'esprit où il se trouvait alors, la nouvelle lumière vers laquelle il se tourna en secouant les ténèbres de la scolastique, et sa première résolution de travailler à l'œuvre qui usa sa vie.

« Quand je vins à Paris », dit-il dans sa *Remontrance* adressée en 1567 au Conseil privé, « je tombé ès subtilités des sophistes, et m'apprit on les arts libéraux par questions et disputes, sans m'en montrer un seul autre ni profit ni usage. Après que je fus nommé et gradué pour maître-ès-arts, je ne me pouvais satisfaire en mon esprit, et jugeais moi-même que ces disputes ne m'avaient apporté autre chose que perte de temps. Ainsi estant en cet esmoi, je tombé, comme conduit par quelque bon ange, en Xénophon, puis en Platon, où je cognus la philosophie socratique, et lors, comme épris de joie, je mets en avant que les maîtres-ès-arts de l'Université de Paris étaient lourdement abusés de penser que les arts libéraux fussent bien enseignés pour en faire des questions en *ergos* ; mais que, toute sophistiquerie délaissée, il en convenait expliquer et proposer l'usage. »

Ainsi, du milieu de ses premières études, Ramus projette déjà l'abolition des sophismes de la scolastique, et la substitution de la philosophie socratique à la doctrine alors révérée d'Aristote. Il a pris à tâche de rappeler plusieurs fois ce souvenir dans ses ouvrages ; et nous le voyons encore, à la fin du V.e livre de ses *Scholæ dialecticæ* [1], se réjouir d'avoir trouvé dans les *Dialogues* de Platon [2] un port de salut. Ce qu'il y a de remarquable,

[1] Th. Fabricius. — [2] *Ibid.*

c'est que le motif spécial de son enthousiasme pour le platonisme et de l'éloignement que lui inspirait la scolastique, était la stérilité de celle-ci pour la pratique, tandis que celui-là, contre la croyance commune, lui apparaissait comme fécond en résultats.

Le jeune enthousiaste se présente pour obtenir le titre de maître-ès-arts, et, mettant au défi son public et ses juges, il offre de prouver que les ouvrages d'Aristote ne sont qu'un tissu de mensonges et d'erreurs. Le savant auteur de l'article *Ramus* dans la *Biographie universelle*, M. Weiss, ne croit pas à ce fait; il le déclare invraisemblable, et prétend que Ramus s'engagea seulement à combattre l'infaillibilité prétendue d'Aristote. Aucun témoignage n'autorise cette supposition. Ramus, en s'élevant au-dessus de la routine, ne sut pas se préserver de l'injustice ordinaire aux réactions. Il suffit de lire ce qu'il a écrit plus tard contre Aristote pour se convaincre qu'il n'est jamais équitable envers lui : il a peur qu'un éloge accordé n'affaiblisse la rude guerre qu'il lui déclare. Pour lui, c'est le père des sophistes, c'est un charlatan de place; il a tout obscurci, tout souillé dans l'art du raisonnement. Cette véhémence aveugle, cette philippique littéraire lancée par Ramus dans des ouvrages graves et spéciaux composés plus tard, font très bien comprendre qu'il ait osé, à son début, choisir une thèse aussi exclusive. C'est même ce qui explique le succès obtenu par lui dans ce premier essai, car il réussit; et cependant, lorsqu'il fut persécuté dans la suite, il n'avait fait que développer et fortifier ses premières assertions. Le siècle, ami des discussions subtiles et des tours de force de la parole, avait pardonné et applaudi cette sorte d'escrime hardie, parce qu'il ne la croyait pas sérieuse. Quand il vit que le lutteur devenait un ennemi armé, et qu'il s'agissait d'une

attaque réelle et sanglante, le fanatisme de la doctrine s'émut, et Ramus paya cher le triomphe qu'il avait surpris.

Quoi qu'on en ait dit [1], il n'est pas vraisemblable que le succès d'un paradoxe ait décidé de sa vocation. Il n'avait pas cherché à soutenir une gageure en attaquant Aristote dès ses premiers pas dans l'enseignement; il avait obéi en même temps à un vif instinct de nouveauté, et à cette conviction qu'il avait puisée dans la lecture des philosophes de l'Académie. C'est pour satisfaire cette ardeur de bonne foi qu'il s'enfonce dans de nouvelles études, toujours l'œil attaché sur les vices de la méthode aristotélique, toujours accumulant contre ce dominateur des écoles preuve sur preuve, érudition sur érudition. Du reste, ce génie novateur ne se bornait pas à la philosophie : la rhétorique, la grammaire, les mathématiques, attiraient à la fois son attention infatigable. Il se préparait en silence à corriger Euclide, à détruire Quintilien, à pousser la réforme grammaticale que Meigret avait essayée.

Quand il fut bien sûr de ses forces, il lança dans le public deux ouvrages d'une haute importance pour le temps, une *Logique* nouvelle (*Dialecticæ Institutiones*), et un *Commentaire* de la *Logique* d'Aristote (*Aristotelicæ Animadversiones*), prétendant ainsi tout-à-la-fois abolir un code suranné et y substituer une loi vivante. Toute l'école, où Aristote régnait sans partage, poussa un long cri d'indignation. D'abord ce ne fut qu'une guerre d'écrits ; mais bientôt les adversaires de Ramus, et sur-tout un Espagnol nommé Antoine de Govéa, le peignirent comme un séditieux et un impie. L'Université s'émut, le Parlement informa ; François I.er évoqua l'affaire, et en confia le jugement à cinq arbitres, dont deux furent choisis par Govéa, deux par Ramus, et le cinquième par le roi lui-même.

[1] Brucker.

L'intervention du roi dans une querelle littéraire la transformait en une affaire d'État ; c'est qu'en effet, au XVI.e siècle, aussi bien que dans les quatre siècles antérieurs, l'enseignement philosophique et littéraire n'était pas seulement une puissance morale, mais une puissance politique. L'Université prenait parti pour ou contre les papes, pour ou contre les rois, suspendait ses leçons quand elle était mécontente du gouvernement, et traitait avec les parlements et les princes. En outre, cet enseignement, toujours empreint de théologie, était une puissance religieuse. L'Université ne se contentait pas d'instruire, elle prêchait. Les opinions des hommes attachés à ce grand corps ne pouvaient être dédaignées ; il fallait qu'elles fussent rejetées comme dangereuses à la religion ou adoptées comme des arguments en faveur de la foi. Ne nous étonnons donc pas, nous hommes du XIX.e siècle, de voir un grand roi mettre la main à ce procès, où il s'agissait d'établir si la Logique d'Aristote, sans la définition et la division, pouvait être complète. Regrettons seulement que les ennemis de Ramus aient prévalu.

Nous avons deux principaux récits de cette affaire, à laquelle je m'arrête, parce qu'elle commença la série des malheurs de Ramus. L'un est de Galland [1], ennemi personnel de ce philosophe ; l'autre d'Omer Talon [2], son ami, ou plutôt son *frère*. De ces deux récits, l'un a toute la partialité de la haine, l'autre toute l'exagération de l'amitié. Quelle confiance ajouter aux paroles d'un homme qui compare Ramus à un fou furieux, aux Harpies gâtant tout ce qu'elles touchent ; qui s'étonne de ce qu'Aristote, modèle de toute perfection, a pu se voir attaquer en France par un parricide, et qui soutient que Fran-

[1] Gall., Diss: pour l'Univ. de Paris. — [2] *Vita Petri Castell.*

çois Ier voulut d'abord envoyer Ramus aux galères avant que les arbitres eussent rendu leur décision? D'un autre côté, comment ne pas soupçonner de quelque inexactitude les imputations lancées par Omer Talon contre les juges qui avaient condamné son héros et son ami?

Ce qui paraît certain, c'est qu'après une première conférence dans laquelle Ramus semblait avoir gagné du terrain, une seconde fut indiquée; que Ramus et ses arbitres ne consentirent pas à cet ajournement, et que l'arrêt fut rendu, lui absent, sur les conclusions de ses adversaires.

Je crois devoir citer en entier cet arrêt, inséré jusqu'ici seulement dans les Mémoires de Niceron, et qui me paraît propre à faire connaître l'esprit du temps; le voici:

« François, par la grâce de Dieu, roi de France, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

« Comme entre les autres grandes sollicitudes que nous avons toujours eues de bien ordonner et établir la chose publique de notre royaume, nous avons mis toute la peine que possible nous a été de l'accroître et enrichir de toutes bonnes lettres et sciences, à l'honneur et gloire de notre Seigneur, et au salut des fidèles; puis naguères avertis du trouble advenu à notre chère et aimée l'Université de Paris, à cause de deux livres faits par maître Pierre Ramus, intitulés, l'un *Dialecticæ Institutiones*, et l'autre *Aristotelicæ Animadversiones*, et des procez et différends qui étaient pendants en notre cour de parlement audit lieu, entre elle et ledit Ramus, pour raison desdits livres, nous les eussions évoquez à nous pour sommairement et promptement y pourvoir, et à cette fin en eussions ordonné, que M.tre Antoine de Govéa, qui s'était présenté à impugner et débattre lesdits livres, et ledit Ramus qui les soutenait et défendait, éliraient et nommeraient de chacun côté deux bons et notables personnages, connaissant

les langues grecque et latine, et expérimentez en philosophie, et que nous élirions et nommerions un cinquième pour visiter lesdits livres, ouïr lesdits de Govéa et Ramus en leurs advis : suivant laquelle notre ordonnance eût ledit Govéa élu et nommé maître Pierre Danès, et François à Vicomercato, et ledit Ramus maître Jean Quintin, docteur en décret, et Jean de Beaumont, docteur en médecine; et nous, pour le cinquième, eussions nommé et ordonné notre cher et bien-aimé maître Jean de Salignac, docteur en théologie, pardevant lesquels lesdits de Govéa et Ramus eussent été ouïs en leurs disputes et débats, jusqu'à ce que, pour interrompre l'affaire, icelui Ramus se serait porté pour appelant desdits censeurs, dont nous advertis eussions décerné nos lettres à notre prévôt de Paris, ou à son lieutenant, pour contraindre lesdits de Govéa et Ramus à parfaire leurs disputes, afin que par lesdits censeurs, nous fût donné ledit advis, nonobstant ledit appel, et autres appellations quelconques, suivant lesquelles nos lettres, eussent lesdits de Govéa et Ramus derechef comparu pardevant lesdits censeurs, et voyant que par icelui Ramus lesdits livres ne se pourraient soutenir, eut déclaré n'en vouloir plus disputer, et qu'il les soumettait à la censure des susdits; et comme on y voulait procéder, lesdits Quintin et Beaumont, l'un après l'autre, eussent déclaré ne s'en vouloir plus entremettre; au moyen de quoi eut icelui Ramus été nommé et requis d'en élire et nommer deux autres; ce qu'il n'eut voulu faire, et si fust du tout soumis aux trois autres dessus nommez, lesquels, après avoir le tout vu et considéré, eussent été d'avis que ledit Ramus avait été téméraire, arrogant et impudent, d'avoir réprouvé et condamné le train et art de Logique reçu de toutes les nations, que lui-même ignorait, et que, parce qu'en son livre des *Animadversiones*,

il reprenait Aristote, était évidemment connue et manifeste son ignorance. Voire, qu'il avait mauvaise volonté, de tant qu'il blâmait plusieurs choses, à quoi il ne pensa oncques; et en somme ne contenait sondit livre des *Animadversiones* que tous mensonges, et une manière de médits, tellement qu'il semblait être le grand bien et profit des lettres et sciences, que ledit livre fût du tout supprimé; semblablement l'autre dessus dit intitulé : *Dialecticæ Institutiones*, comme contenant aussi plusieurs choses fausses et étranges.

« Sçavoir faisons que, vû par nous ledit avis, et en sur ce autres avis et délibérations avec plusieurs sçavans et notables personnages estant lès nous, avons condamné, supprimé, et aboli, condamnons, supprimons et abolissons lesdits deux livres, l'un *Institutiones dialecticæ*, l'autre *Aristotelicæ Animadversiones*, et avons fait et faisons inhibitions et défense à tous imprimeurs et libraires de notre royaume, pays, terres et seigneuries, et à tous autres nos sujets, de quelque état et condition qu'ils soient, qu'ils n'ayent plus à imprimer ou faire imprimer lesdits livres, ne publier, vendre, ni débiter en nosdits royaume, pays, terres et seigneuries, sous peine de confiscation desdits livres, et de punition corporelle, soit qu'ils soient imprimés en iceux nos royaume, pays, terres et seigneuries, ou autres lieux non estants de notre obéissance; semblablement audit Ramus de ne plus lire, ne les faire écrire ou copier, publier, ne semer en aucune manière, ne lire en dialectique, ne philosophie, en quelque manière que ce soit, sans notre expresse permission; aussi de ne plus user de telles médisances et invectives contre Aristote, ni autres anciens auteurs reçus et approuvéz, ni contre notre dite fille l'Université et supposts d'icelle, sous les peines que dessus.

« Si donnons en mandement et commettons par ces présentes à notre prévost de Paris, ou à son lieutenant, conservateur de priviléges par nous, et nos prédécesseurs rois, donnez et octroyez à nostre dite fille l'Université, que notre présent jugement et ordonnance il mette, où fasse mettre à due et entière exécution, selon sa forme et teneur, et à ce faire souffrir et obéir, contraigne et faise contraindre tous ceux qu'il appartiendra, et pour ce feront contraindre par toutes voyes et manières dues et raisonnables, nonobstant oppositions et appellations quelconques, pour lesquelles ne voulons estre différé. Et, pour ce qu'il est besoin de faire notifier nosdites défenses en plusieurs lieux de nostre royaume, terres et seigneuries, afin de les faire observer, nous voulons qu'au vidimus d'icelles, fait sous scel royal, ou signé par collation par l'un de nos amés et féaux notaires et secrétaires, soit ajoutée foy comme au présent original.

« Mandons en outre à tous autres justiciers, officiers, et à chacun d'eux, si comme il appartiendra, que nosdites défenses et injonctions ils fassent observer, en procédant par eux contre les infracteurs d'icelles, si aucuns il y en a, par les peines ci-dessus indites, et autres, qu'ils verront être à faire pour raison. En témoin de ce, nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Paris, le 10.e jour de may, l'an de grâce 1543, et de notre règne le 30.e. Ainsi signé sur le reply : par le roy, vous présent Delachesnaie, et scellées du grand scel sur double queue de cire jaune. »

Il y a plusieurs remarques à faire sur ce curieux document, où les formes baroques du langage de la Chancellerie couvrent des intentions et des faits dont nous avons le droit de nous emparer. Ce procès qui donna le premier ébranlement sérieux à la scolastique du moyen-âge, et

qui décida du repos de Ramus, se trouve montée avec une affectation d'impartialité qui n'a pas, il faut le dire, la vraisemblance pour elle. Les garanties accordées à Ramus sont énumérées complaisamment; il semble qu'il ait fait, en quittant la partie, l'humble aveu de son impuissance. Un motif grave réfute seul cette prétention; et ce motif, c'est le caractère même de Ramus. Il est évident que, s'il se retira, et s'il fut suivi de ses deux arbitres, c'est qu'il vit bien que la discussion était illusoire, que le jugement était porté d'avance.

En second lieu, il est assez extraordinaire que l'arrêt se fortifie du témoignage de savants et notables personnages, qui ne sont pas nommés, et qui, n'étant pas arbitres, ne pouvaient figurer officiellement dans le procès. N'est-ce pas qu'on sentait le besoin d'étayer de toutes parts la justice douteuse de cette condamnation?

Enfin, il faut noter que les motifs de l'arrêt, si longuement développés, ressemblent à une plaidoirie véhémente en faveur du vieil enseignement. C'est le panégyrique de la routine mis dans la bouche de François Ier.

La sentence fut reçue dans les colléges de Paris avec des transports de joie, car les écoliers hardis en un jour d'émeute, mais épouvantés d'un blasphème contre Aristote, avaient appris de leurs maîtres à détester le novateur. Dans sa remontrance au Conseil privé, Ramus nous dit lui-même: «Je fus joué et farcé par toute l'Université de Paris, puis condamné pour ignorant, impudent, malicieux, perturbateur et calomniateur; la langue et les mains me furent liées par cette même condamnation, en sorte qu'il ne m'était loisible ni de lire, ni d'écrire aucune chose, ni publiquement, ni privément.»

Quel était donc l'esprit de cette doctrine, qui soulevait de si grands orages? le savant Brucker l'a dit avec

raison. La gloire de Ramus, dans les deux ouvrages condamnés, était d'avoir sans cesse les yeux tournés vers les résultats pratiques de la science. La Dialectique se perdait dans les disputes stériles. Toute fondée qu'elle était sur la parole d'un philosophe à qui les erreurs de l'imagination n'ont pas été reprochées, elle ne conduisait à aucun terme positif; au contraire, Ramus, qui empruntait ses inspirations à un autre philosophe, accusé d'illusions et de fictions monstrueuses, voulait ramener à la vie commune et au bon sens pratique la science égarée sur les bancs de l'école.

« Aristote, s'écriait-il, n'a établi dans les Topiques que la dialectique de l'école.... Je l'accuse d'avoir sciemment abaissé à ces folles disputes la dialectique, elle qui devait se retrouver toujours la même dans tout sujet, dans toute discussion. Il n'y a qu'un mode général d'invention, qu'une loi solennelle de disposition à enseigner par la dialectique. Je m'étonne qu'à l'imitation d'Aristote on n'ait pas fait aussi la grammaire de l'école, la rhétorique de l'école, qu'on n'ait pas fait servir toutes les sciences à encourager les clameurs scolastiques. »

Il élague de la logique les prédicables, les prédicaments, les topiques, les complexes, incomplexes, et autres barbaries léguées par Aristote et ses commentateurs au moyen-âge; et ajoute en revanche des sources d'invention moins extérieures, plus intimement dérivées de la nature des choses, comme les causes, les circonstances, les contradictions, et d'autres encore. Sa grande ambition était de prendre et de suivre la nature pour guide. Il le déclare à plusieurs reprises et avec effusion. L'art de la dialectique, dit-il, n'est que l'image de la dialectique naturelle. Où est, parmi les vues d'Aristote, celle qui est conforme à la nature? Dans son ardeur, il ne s'aperçoit pas qu'il

fait des emprunts fréquents à cet Aristote qu'il traite avec une rigueur aveugle ; il dépasse le but, parce qu'il a plus de force dans la volonté que de calme dans le jugement. Mais nous devons convenir qu'il a, comme le dit Brucker, sondé avec une mâle énergie les plaies du système aristotélique.

A la fin du manifeste qu'il lançait sous le titre d'*Animadversiones*, se trouve cette phrase grave et prophétique : « Puisque, dans l'intérêt de la vérité, nous avons déclaré « la guerre aux sophistes, c'est-à-dire aux ennemis de « la vérité, ce ne sont pas seulement tous les travaux et « tous les périls qu'il faut affronter pour détruire de fond « en comble ce repaire des sophistes ; c'est une mort in- « trépide et glorieuse qu'il faut accepter au besoin. »

Aujourd'hui cette phrase serait déclamatoire, on ne croit plus aux périls des gens de lettres ; on se moque des bravades qui appellent un martyre impossible. Au XVI.e siècle, une opinion sur les formes du raisonnement pouvait être une vertu ou un crime, une chance de canonisation ou un danger de mort, et, trente ans plus tard, après les épreuves d'une vie agitée, la Saint-Barthélemy se chargea de prouver que Ramus avait dit vrai.

Les deux premiers ouvrages du philosophe, la première lutte qu'il eut à soutenir, avaient une telle importance que je n'ai pu en parler plus brièvement. Maintenant, nous pouvons juger la position qu'il avait prise, les difficultés qu'il avait à combattre, ses adversaires, et les plus cruels de ses adversaires, les préjugés de son temps. Nous allons traverser rapidement les phases diverses de ses opinions et de sa fortune.

La sentence portée contre Ramus n'abattit point son courage. Il étudia plus profondément les mathématiques, et fit paraître en 1544 une édition des Éléments d'Euclide,

dont le cardinal de Lorraine accepta la dédicace. Il donna des leçons de rhétorique au collége de Prêles, dont il fut bientôt nommé et demeura Principal avec l'appui du Parlement ; et malgré la Sorbonne, et, dans un temps où la peste éloignait de Paris les écoliers, il réunit de nombreux auditeurs autour de sa chaire. Le Cardinal, ami d'un libre enseignement, impartial dans sa protection, et bien disposé en faveur de Ramus, sans condamner ouvertement le parti contraire, profita de l'avènement de roi Henri II, en 1547, et non en 1545, comme l'ont dit par erreur Freigius (*Vita Rami*) et Weiss (*Biogr. univ.*), pour faire révoquer l'arrêt porté par François I.er. En tout temps, dit-il à ce prince, on a été le maître de choisir en philosophie ses amis et ses adversaires ; on ne saurait philosopher autrement. Platon et Aristote ont usé les premiers de cette liberté naturelle. Le roi était digne de comprendre ces sentiments élevés ; il révoqua la sentence, mais Ramus ne fut pas tranquille ; le petit esprit du temps était plus puissant que le monarque. L'apparition (1549) d'un volume de remarques souvent très fines, souvent très injustes, contre Quintilien, sans exciter autant d'émotion que les livres contre Aristote, fournit un aliment et un prétexte de plus à la haine. On se scandalisa de ce que Ramus enseignait d'une part le calcul, de l'autre l'éloquence ; on voulut qu'il optât. Henri trancha la querelle, et nomma, en 1551, Ramus professeur de philosophie et d'éloquence à ce collége de France, fondé en 1530 par François I.er.

« Alors, écrivait Ramus long-temps après, je me mis en toute diligence à traiter les disciplines à la Socratique, en cherchant et démontrant l'usage, en retranchant les superfluités des règles et préceptes. En cette laborieuse et pénible contention d'étude, j'ai travaillé jour et nuit à enseigner et mettre en meilleur ordre les

grammaires grecque, latine, française, la rhétorique, et sur-tout la logique... Les premiers ans de ma profession ont été employés en ces premières sciences; puis s'en est suivi par ordre la mathématique ès nombres et grandeurs, qui est l'arithmétique et géométrie, en quoi ay présentement du tout occupé mes veilles et labeurs; et, s'il plaît à Dieu me donner la grâce de tirer cette charrue encore quatre ans, je m'assure de rendre bon compte de la tasche qui m'a été assignée par le bon roi Henry, et au bout des vingt ans d'avoir satisfait par tout devoir à la profession des arts libéraux. »

Un autre procès attendait le philosophe. Ramus osait soutenir et prouver que la sécheresse de l'enseignement philosophique peut être tempérée par une fleur de littérature. « Nous ne voulons pas », a-t-il dit dans un ouvrage spécial composé à ce sujet, « qu'une odieuse barbarie, que des arguties oiseuses, de creuses et vides frivolités, prennent pied dans les écoles; mais que la meilleure méthode d'instruire la jeunesse soit adoptée dans tous les colléges..... eh bien! que fait-on aujourd'hui? l'enfant est retenu plusieurs années dans les études de la grammaire et de la rhétorique, jusqu'à ce qu'on remarque en lui des germes de progrès et de maturité. A merveille. Puis aussitôt on renonce à toute pureté, à toute propriété de langage; on condamne le soin qu'on donnait auparavant à l'expression et au style; les menaces à la bouche, souvent les verges en main, on interdit la lecture les poëtes et des orateurs. Le jeune homme est lancé au milieu des disputes et des cris de l'école. Il faut qu'un long oubli efface de sa mémoire ses études de grammaire et de rhétorique; qu'au lieu d'un langage pur et châtié, il s'accoutume à multiplier les barbarismes et les solécismes, et qu'à la place d'un discours harmonieux et

fleuri, il vocifère quelque sophisme inculte et barbare. »

« Ramus citait, ô prodige ! à propos d'arguments et de logique, des passages de poètes ou d'orateurs ; il avait le tort impardonnable d'intéresser un grand nombre de jeunes auditeurs, et de les accoutumer à faire succéder toujours l'application à la théorie. Pierre Galland, professeur de langue latine, se distingua par ses attaques véhémentes. Enfin, après deux années de débats, l'Université ordonna que le cours de philosophie ne comprît rien ne littéraire ; mais elle permit de donner des leçons extraordinaires où seraient interprétés des poètes et des orateurs. Le cynique et mordant Rabelais s'est moqué de ces démêlés de Galland et de Ramus. Il introduit Priape conseillant à Jupiter de faire de ces deux hommes ce qu'il avait fait autrefois du Chien et du Renard fées de la fable. D'un côté, les Destins voulaient que ce Renard ne pût jamais être pris, et de l'autre, le Chien devait prendre toutes les bêtes qu'il courait. Il arriva que ces deux bêtes se rencontrèrent ; de sorte que, pour accorder les Destins contraires en ce fait, Jupiter n'avait point trouvé d'autre expédient que de changer en pierres le Chien et le Renard.

Le dieu fait ensuite l'application avec autant de mauvais goût que de malice : « A cet exemple, dit-il, je suis d'opinion que pétrifiiez ce chien et ce renard (Ramus et Gallandius), la métamorphose n'est incongrue. Tous deux portent le nom de Pierre, et parce que, suivant le proverbe des Limousins, à faire la gueule d'un fou, trois pierres sont nécessaires, vous les associerez à M. Pierre du Cognet, par vous jadis, pour même cause, pétrifié, et seront en figure trigone, équilatérale, au grand temple de Paris, ou au milieu du parvis, posées en trois pierres mortes, en office d'éteindre avec le nez, comme au jeu du Fouquet, les chandelles, torches, vierges, bougies et flam-

beaux allumés, lesquelles vivantes allumaient le feu des factions, simulté et partialité entre les ocieux écoliers.»

Ramus ne ralentissait pas son zèle, et, quoique obligé de prendre part à des querelles souvent puériles, il s'élevait au-dessus d'elles par l'inspiration du bon sens. Nous concevons à peine aujourd'hui qu'il ait eu à démontrer que le Parlement n'avait pas à connaître d'une querelle ridicule sur la prononciation latine, et à décider qu'il fallait prononcer *quisquis* et *quanquam* plutôt que *kiskis* et *kankan*. Nous ne concevons guère plus que les réformateurs et les conservateurs de la langue ayant pris pour pour nom de guerre, ceux-ci le mot vieilli de *tabourin*, ceux-là le mot nouveau de *tambour*. Ramus se soit vu ranger parmi les *tambours*, comme partisan de la réforme. Il en est ainsi cependant; les siècles se succèdent, et l'esprit humain change de folies. Ne nous pressons pas de rire de nos pères; peut-être amuserons-nous nos descendants.

La distribution de l'enseignement, et les statuts universitaires souvent modifiés, avaient besoin de l'être encore. Dans un discours imprimé en 1562, Ramus exposa au roi Charles IX des vues sages et progressives sur cet important objet. Là, comme ailleurs, il fit justice des vaines disputes, et proposa de substituer, dans l'enseignement de la philosophie, de la théologie, de la médecine, des réalités aux fictions, c'est-à-dire l'explication d'Hippocrate et de Galien, de l'ancien Testament en hébreu, et du nouveau en grec, et des compositions raisonnables, aux subtilités laborieuses qui avaient prévalu jusqu'alors. Il n'osa prononcer le nom d'Aristote, parce qu'il ne pouvait le louer sans mensonge ni le blâmer sans désobéissance; mais son silence même parlait.

Toujours ardent et avide de nouveautés; ne sachant

pas, comme le lui a reproché Brucker, avoir raison sans faire d'éclat et sans éveiller la haine, il commit vers ce temps une grave imprudence. Quoiqu'il ne se fût pas déclaré protestant, il goûtait l'esprit de la réforme. Le feu des prédications nouvelles avait pris à cette tête inflammable. Lorsque l'édit de janvier 1562 permit aux protestants de s'assembler hors de l'enceinte des villes pour l'exercice de leur culte, il fit enlever de la chapelle du collége de Prêles et laissa briser par les écoliers les images des saints, disant qu'il n'avait pas besoin d'auditeurs sourds et muets. Ce fut une bonne fortune pour ses ennemis; ils demandèrent à grands cris son exclusion de l'Université. Charles IX, jugé si sévèrement par l'histoire qui n'a tenu compte ni de sa jeunesse, ni de l'impérieux ascendant de sa mère, offrit à Ramus un asile à Fontainebleau. Le philosophe imprudent laissa passer l'orage à l'abri de la demeure royale; mais, pendant son absence, ses meubles et sa riche bibliothèque furent pillés.

L'année suivante (1563) nous le voyons reprendre possession de sa chaire, et son crédit paraît avoir acquis de la force et de l'étendue. Il se présenta bientôt une occasion d'en faire usage (1565).

Dampestre Cozelle, Sicilien, qui ne manquait pas de connaissances en poésie et en jurisprudence, fut nommé professeur, ou, comme on le disait, lecteur du roi en mathématiques au collége de France. Il n'était nullement propre à cet enseignement; Ramus, alors doyen, jaloux de l'honneur du collége qui avait élevé l'instruction en France, et dans lequel il professait lui-même avec éclat, réclama vivement contre ce choix ridicule. Il proposa à Dampestre de faire la chose impossible, c'est-à-dire d'enseigner Euclide. Dampestre refusa. Intervint un arrêt du Parlement qui ordonnait au malencontreux professeur de

se soumettre à un examen. Pressé de toutes parts, celui-ci vendit secrètement sa charge à un homme plus capable que lui, Charpentier, docteur en médecine, exercé à l'enseignement de la philosophie, mais non moins ignorant en mathématiques que son devancier. Adroit et souple, Charpentier obtient et son titre, et l'autorisation d'enseigner concurremment les mathématiques et la philosophie. Ramus s'échauffe de nouveau, et propose l'examen à Charpentier, qui ne craint pas de lui répondre avec jactance : Je vous examinerais moi-même. Le Parlement est encore saisi de l'affaire, mais cette fois Ramus n'obtint qu'un demi succès; Charpentier en comparaison de qui, disait Ramus, Dampestre était un Archimède, sur la promesse de se rendre capable en trois mois, est provisoirement admis et dispensé d'épreuves; mais du moins des lettres de Charles IX rendirent l'examen obligatoire pour l'avenir.

A ce propos, le grave président de Thou fit courir ces vers de Juvenal :

Et spes et ratio studiorum in Cæsare tantùm ;
Solus enim tristes hac tempestate Camœnas
Respexit ;

Que Ramus, moins poète que philosophe, traduisit ainsi en vers français :

Des lettres et lettrés l'estime et l'espérance
Ne reposent sinon au grand roi de la France ;
Car en cette saison il n'y a que lui seul
Qui des Muses l'ennuy regarde de bon œil.

Cette affaire est un évènement obscur sans doute, mais elle m'a semblé propre à faire juger de l'esprit du temps, et je crois devoir encore extraire quelques détails d'un contemporain, le naïf et judicieux Pasquier, qui, dans

ses *Recherches sur la France*, raconte la lutte obstinée de Ramus contre l'invasion de l'ignorance dans l'enseignement supérieur.

Dampestre, dit-il, « ne sachant parler latin ni français, fut deux et trois fois chiffié et baffoué par tout l'auditoire, et, par ce moyen, contraint de quitter la place... Il la résigna à Charpentier, homme non aucunement nourri aux mathématiques, mais qui d'ailleurs reluisait en plusieurs bonnes parties.... Ramus qui, en enseignant la jeunesse estait, un homme d'estat, ne peut souffrir cette injure faite à l'Université.... Il présente sa requête à la cour.... Grande cause, et deux braves champions, qui, sans ministère d'advocats, entrèrent au champ en présence du Parlement et d'une infinité de peuple. En quoy je puis dire, comme celui qui vit dévider ce fuzeau, que ce fut à bien assailly bien défendu, et à un beau jeu beau retour.... Le conseil ne décida rien, Charpentier exerça et garda six ans rancune. »

En 1567, les troubles civils recommencèrent. Ramus, à qui la liberté de ses opinions faisait redouter justement des dangers personnels, quitte Paris et se réfugie dans le camp du prince de Condé. S'il faut en croire Brantôme, il contribua même par son éloquence à retenir sous les drapeaux du prince et de l'amiral de Coligny, les Reistres, qui ne voulaient y rester qu'à condition de recevoir d'abord de l'argent. « Monsieur Ramus, dit-il, estait un fort disert et éloquent orateur, et peu s'en est-il veu de semblables, car il avait une grâce inégale à toute autre qui secourait son éloquence. » Un arrêt du Parlement l'interdit de ses fonctions; mais, après la paix dite de Saint-Denis, il fut rétabli dans sa chaire. Cependant, il voyait trop qu'il n'y avait plus de sécurité en France pour ceux qui avaient affiché des opinions hardies. En 1568,

sous prétexte de rétablir sa santé, il partit pour l'Allemagne. Arrivé à la frontière, douze cavaliers descendus d'un côteau l'enveloppèrent avec de grands cris, et le menacèrent de mort comme un partisan du prince de Condé. Il fut heureux de pouvoir leur montrer son permis de voyager, signé du roi. Arrêté trois fois, trois fois relâché, il échappa enfin par la rapidité de sa course à ces terribles rencontres.

En Allemagne, Ramus fut l'objet de l'attention des savants [1]. L'électeur palatin lui envoya son portrait. A Heidelberg, il donna quelques leçons de mathématiques, mais il y trouva des adversaires aussi bien que des admirateurs. Un jour des écoliers voulurent l'écarter de la chaire, et ils ne trouvèrent rien de mieux que d'en retirer le marchepied. Un Français se jeta aussitôt à terre, et présenta son dos pour marchepied à l'illustre professeur.

Ramus, découragé de vivre en France, n'avait plus qu'une ambition, celle d'obtenir à Genève une chaire de philosophie. Il venait de faire ouvertement profession de protestantisme à Heidelberg, et il comptait sur la recommandation de Théodore de Bèze, apôtre ardent du calvinisme, et membre de l'Université génevoise. Cet espoir fut trompé; Bèze lui écrivit avec assez de sécheresse que deux motifs s'opposaient à son désir, d'abord le défaut de place et le manque de fonds, ensuite la détermination positive où l'on était à Genève de ne dévier en rien absolument, *ne tantillùm quidem*, des opinions d'Aristote, que lui Ramus avait eu le tort grave de blâmer. N'est-ce pas un curieux spectacle que cette timidité et cette peur philosophique d'un homme qui avait épousé et qui

[1] Bacon.

propageait des nouveautés si hardies en matière de religion?

A la vérité, Ramus, appliquant à tous les sujets son habitude d'investigation inquiète, voulait réformer la réforme elle-même. Il cherchait à rendre démocratique l'administration des églises, et ce même Théodore de Bèze traduisit au synode de Nîmes ce qu'il appelait un système absurde et pernicieux.

En 1571, Ramus reparut en France, et se mit en devoir de reprendre la direction du collége de Prêles, et sa chaire de lecteur ou professeur royal. Aussitôt l'Université, qui ne se souvenait que des témérités de Ramus et répudiait sa renommée, envoya au roi deux députés pour réclamer en son nom. Charpentier était l'un des deux envoyés. Il ne paraît pas que cette démarche ait été favorablement accueillie.

Notre philosophe avait près de soixante-dix ans; sa vie avait été agitée, mais remplie. Parmi les savants distingués de son siècle il avait trouvé des adversaires, mais aussi de tendres amis. Si un Danès, un Turnèbe, s'étaient élevés contre lui, Omer Talon et le docte Lambin lui avaient gardé une profonde sympathie. Il avait remué toutes les questions graves de l'enseignement, depuis la haute philosophie jusqu'à l'orthographe, et partout il avait laissé des traces hardies et souvent des germes féconds. Dans ses nombreux ouvrages, composés le plus souvent pour combattre et pour détruire ce qu'il regardait comme des obstacles à la vraie science, il s'était quelquefois trompé de moyens; indépendant par la pensée, il était encore sans le savoir l'esclave de la forme, et le même homme qui insultait aux catégories d'Aristote s'amusait à compter vingt-quatre catachrèses dans le *Pro Milone* de Cicéron. Mais il faut l'étudier au

point de vue de son siècle, et reconnaître que, malgré ses fautes, il a imprimé à la méthode d'enseignement une impulsion généreuse.

Aussi avait-il blessé au cœur les amis intéressés de la routine. Leur paresse et leur orgueil s'étaient révoltés à la fois contre un censeur importun; avec le rapide instinct de la haine, ils saisirent la prise que leur offrait imprudemment Ramus, et l'hérétique, si je l'ose dire, paya pour le philosophe.

La funeste journée de Saint-Barthélemy arriva. Le surlendemain du principal massacre, que Freytag appelle une boucherie cyclopéenne, Ramus, qui se trouvait alors dans son collége de Prêles, est averti que des assassins le menacent. Il descend dans une cave, où il est bientôt découvert. La cupidité retarde le meurtre, et Ramus croit avoir racheté sa vie en livrant à ses bourreaux la somme qu'ils lui demandaient pour sa rançon. Mais bientôt, à la fureur qui brille encore dans leurs yeux, il s'aperçoit que sa mort est résolue. Il se réfugie et se retranche dans sa bibliothèque, à la partie la plus élevée de la maison. Les meurtriers le forcent dans cette retraite; ils le trouvent à genoux et en prière, l'œil et les mains levés au ciel. Il y eut un moment d'hésitation parmi ces hommes féroces; mais bientôt deux d'entre eux prirent courage, et lui cassèrent la tête à coups de pistolets. Les deux balles, dit un contemporain qui visita le théâtre du meurtre, s'imprimèrent dans la muraille opposée. Alors on vit un hideux spectacle, tel qu'on en déplore souvent au jour des excès populaires. Le corps de Ramus fut dépouillé, lancé par une fenêtre, mutilé, battu de verges et traîné dans la fange par des écoliers fanatiques qui se tenaient dans la rue comme pour attendre leur proie. Ensuite, il fut jeté dans la Seine au pont Saint-Michel. On paya le droit de

voir passer le cadavre flottant. Un chirurgien coupa et emporta la tête.

La plupart des biographes accusent Charpentier d'avoir soudoyé les assassins de Ramus. La haine qu'il lui portait et qu'il avait toujours manifestée, le double fanatisme religieux et philosophique par lequel il se signalait, et la malheureuse certitude donnée par l'histoire qu'à cette époque les rancunes particulières se mirent à l'aise sous le masque de l'intérêt public, tous ces motifs appuient, sans la rendre inattaquable, une si grave accusation.

Thomas Freyg, ou Freigius, professeur allemand, disciple et biographe de Ramus, n'ose rien affirmer à cet égard. Il s'en rapporte à ce grand et dernier jour « où tous les voiles, dit-il, seront arrachés aux sophistes. » Il est vrai que Freigius n'a pas le jugement très sûr. Si nous voulons l'en croire, des présages lui ont annoncé la mort de son maître; et ces présages sont au nombre de trois. D'abord il a eu un songe; en second lieu, il n'a jamais pu achever le dernier vers d'un quatrain latin qu'il composait en l'honneur de Ramus; enfin il avait entendu ses jeunes enfants, un petit portrait de Ramus entre les mains, chanter ces mots sur un air de complainte : Ramus *ist gestorben und vergraben;* Ramus est mort et enterré.

Brantôme, auteur peu grave sans doute, mais qui disait au public tout ce qu'il savait, comprend Ramus dans la liste des hommes savants entretenus par le roy Henri II, et se contente d'ajouter : « Ce M. Ramus fut tué au mas-« sacre de Paris, dont ce fut grand dommage. »

D'un autre côté, Guillaume de Bonheim, contemporain, cité par Freytag, dit que Charpentier, lorsqu'on lui annonça la mort de son ennemi, se prit à pleurer, et s'indigna du meurtre d'un homme illustre, dont le monde admirait la science et le talent.

Pasquier adopte l'opinion commune, et dit que Charpentier fit assassiner Ramus, par gens de sac et de corde, à ce par luy attitrez.

Je ne crois pas qu'une opinion isolée, puisée dans un manuscrit daté d'Orléans, à 30 lieues de la scène de carnage, puisse prévaloir contre le témoignage presque unanime des historiens. Il me paraît démontré que, si Charpentier ne conduisit pas, ou même, ne soudoya pas les meurtriers de Ramus, il échauffa par ses paroles de haine et de vengeance les écoliers qui provoquèrent peut-être, et qui achevèrent à coup sûr l'assassinat.

D'ailleurs, Bonheim se trouve encore en contradiction sur un autre point avec ceux qui ont raconté cette tragique aventure. Suivant lui, le roi, averti que Ramus n'avait pas été compris dans la tuerie générale, aurait donné l'ordre exprès de le faire périr. Nancel, qui fit imprimer la vie de Ramus, son maître, à une époque rapprochée de la catastrophe, déclare qu'il fut tué contre la volonté formelle de Charles IX. Il est vrai qu'il ajoute : et de sa mère. Je ne me porterais pas garant de la mansuétude de Catherine de Médicis; mais nous nous rappelons que le roi avait assuré non seulement sa protection, mais un asile à Ramus persécuté pour ses opinions religieuses. Il n'avait pas un intérêt diplomatique à le tromper comme un Condé ou un Coligny. Il se peut qu'au jour funeste où le génie de sa mère prit le dessus, il n'ait pas songé à excepter le philosophe, mais il est peu vraisemblable qu'il ait défendu formellement de l'épargner.

Ramus mort tira de ses ennemis une noble vengeance. On trouva qu'il avait fondé par testament daté de 1568, époque de son voyage en Allemagne, une chaire de mathématiques au Collége royal. Laissons Pasquier raconter ce fait avec les impressions du temps :

« Le roi François premier de ce nom, par son introduction nouvelle des professeurs, fit un trait digne de roy, et après lui notre roy Henri-le-Grand (Henri II). Maintenant vous en veux-je raconter un autre d'un simple escolier (homme d'école), que vous trouverez digne de roy. Celui dont j'entends parler est Pierre de la Ramée, qui en latin voulut estre appelé Ramus, lequel, par son testament du huitième août 1568, d'un cœur royal, ordonna un lecteur ès-mathématiques en notre Université. Ce docte homme avait par un long travail de quarante-cinq ans, tiré de son espargne sept cents livres de rente (environ 1540 francs de notre monnaie actuelle) à prendre sur l'hostel de ville de Paris, dont il légua cent livres (220 francs de nos jours) à un sien oncle maternel, cent autres à un sien nepveu enfant de sa sœur utérine, et les cinq cents livres restants (environ 1,100 francs de notre monnaie), à celuy qui par son savoir se trouverait plus digne de la chaire de Mathématiques. »

Ramus, grand ami des épreuves sérieuses et d'une publicité solennelle, avait ordonné que, de trois en trois ans, cette chaire serait remise au concours, au collége de Cambrai, invitation faite au premier président du Parlement, du premier avocat du roi, du prévôt des marchands et aux échevins d'assister à la cérémonie. « Bonne, grande et magnifique ordonnance, ajoute Pasquier, qui mérite d'estre gravée en lettres d'or au plus haut du temple d'honneur.... On ne saurait assez trompeter la mémoire de Ramus, qui, par une hardiesse royale, ouvrit le premier les portes aux particuliers, pour les semondre et inviter à créer des professeurs publics. »

Ce testament de Ramus, gravé sur cuivre, se lit encore aujourd'hui au collége de France, dans la salle où se tiennent les cours. La chaire fut remplie jusqu'en 1732,

époque où la fondation s'éteignit par le dépérissement des fonds. On a distingué Roberval parmi les titulaires.

Ramus a été l'objet de beaucoup de reproches, sans compter ceux que ne lui ont pas épargnés ses ennemis personnels. Scaliger (Jules), dans le langage grossier de la critique d'autrefois, dit qu'il a un flux de paroles, et tout au plus une goutte de bon sens. Keckermann, cité par Bayle, accuse sa philosophie d'être incomplète et embarrassée, et avant eux Bacon l'avait traité avec une grande sévérité, parce que, réduisant toute la philosophie à la logique, et à la logique resserrée dans des limites étroites, il lui semblait exclure par là la philosophie pratique, et la méthode des sciences naturelles, c'est-à-dire l'induction. Bacon appelait Ramus un novateur rebelle, et se défendait d'avoir rien de commun avec un ignorant, un fléau des lettres, qui torturait et comprimait la réalité des choses dans son étroite méthode, et laissant échapper cette réalité, ne pressait plus entre ses mains que de sèches billevesées. Les historiens de la philosophie, et Bruker en particulier, ont blâmé cette injuste violence d'un grand homme envers un libre penseur, fort au-dessus de presque tous ses adversaires.

Je ne parle pas de ses biographes, qui étaient pour la plupart des hommes médiocres, lui payant une admiration aveugle, exprimée souvent par des détails puériles. Cependant, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'interroger Freigius, Nancel, Banosius, sur quelques uns de ces traits familiers qui peignent souvent un homme et son époque, mieux que la gravité de l'histoire. Je regrette de n'avoir pu me procurer et consulter un mémoire sur la vie de Ramus par Lenz (Leipzig, 1713, in-4.°), et une dissertation de Breithaupt (Iéna, 1712, in-4.°), intitulée : *Des trois Restaurateurs de la Logique, Ramus, Bacon et Descartes.*